



CONCOURS 2008
PROMOTION
DE L'ETHIQUE
PROFESSIONNELLE
ROTARY – CGE
CONFERENCE
DES GRANDES ECOLES

« Mention Régionale »
District 1730

MENTION
Concours National
Remis le 27 mai à
l'UNESCO

**« LA NECESSAIRE ADAPTATION AUX VALEURS
ETHIQUES ET DEONTOLOGIQUES
DU MILITAIRE EN MISSION OPERATIONNELLE ».**



**ECOLE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE
DRAGUIGNAN**

**Par les Lieutenants d'artillerie Heintz, Berthion, Mathieu
sous la direction
du Lieutenant-colonel Heinzmeier.**

Le Maréchal de Saxe est l'auteur d'une maxime très significative : « L'armée est ce manteau dont on se couvre quand l'on a froid ». L'oubli dont est parfois victime l'armée en fait un corps à part qui demande souvent un minimum de considération. Par fierté, par honneur et conformément à une certaine éthique professionnelle, ses membres resteront souvent tu plutôt que de se laisser aller à revendiquer.

L'éthique et la déontologie ne doivent pas se départir de cette formation complète qu'est celle des cadres de l'armée française.

Nous adressons nos remerciements les plus respectueux à nos cadres de l'Ecole d'Application de l'Artillerie, d'avoir pu nous permettre de participer à ce que nous considérons être un hommage plus qu'un devoir professionnel.

La nécessaire adaptation aux valeurs éthiques et déontologiques du militaire en mission opérationnelle

Introduction

Sur la base des changements qui affectent l'organigramme de l'Armée de terre, et qui impliquent un réajustement des missions confiées aux hommes qui la représentent, il semble cohérent de s'intéresser à l'évolution du noyau immatériel, entièrement constitutif du militaire, à savoir, valeurs et moralité, deux notions qui lui sont séculièrement attachées.

L'idée force guidant cet écrit reste le caractère indépassable, telle une norme naturelle supérieure, des valeurs éthiques et déontologiques du chef militaire et de ses soldats, notamment en situation opérationnelle.

Pour ce faire, dans une première partie, nous nous attacherons préalablement à l'examen des valeurs fondamentales qui bien que largement coutumières, voire même religieuses restent sanctionnables par le droit positif national, ainsi que par les normes constitutionnelles.

Par la suite, afin d'illustrer de manière concrète l'application en situation de crise de ces valeurs, il convient d'examiner quels peuvent être les événements généraux pouvant aboutir à un dépassement de ces limites.

Plan

I- Les valeurs fondamentales légalement sanctionnées.

- 1- La culture collective de l'éthique inhérente au citoyen français.
- 2- L'éthique, fruit d'une recherche individuelle.

II- L'expression habituelle de dépassement des limites éthiques dans l'action militaire.

- 1- L'implication du facteur humain dans le dépassement des valeurs fondamentales.
- 2- L'éthique du militaire face aux facteurs hiérarchiques et politiques

Conclusion

Au-delà d'une énumération qui ne peut se suffire à elle-même, il semble important de souligner par des exemples ce qui peut guetter le militaire en opération, ce qui peut l'amener à réfléchir sur une construction personnelle pouvant empêcher un dépassement des limites et enfin, sur sa condition simple d'homme placé dans une situation où les référentiels de civilisation communs peuvent avoir été oubliés. Par là même, et en guise de final, nous soulignons l'extrême dureté à laquelle sont confrontés les militaires français en opération et cet écrit se veut, un gage de reconnaissance.

« Le nécessaire adaptation aux valeurs éthiques et déontologiques du militaire en mission opérationnelle. »

"Le droit, l'ordre éthique, l'Etat constituent la seule réalité positive et la seule satisfaction de la liberté." (Friedrich Egel)

L'actualité doctrinaire de l'armée française connaît une période d'intense renouvellement au cours de laquelle de nouveaux objectifs sont assignés aux militaires. Les changements structurels prenant en compte ces nouveaux objectifs, affectent l'institution militaire ; depuis un temps certain, ces bouleversements ne vont pas sans s'accompagner d'une profonde réflexion sur les missions qui lui sont imparties. Le fond de ces missions, notamment, a énormément évolué dans le cadre de l'intégration aux entités structurelles européennes. Les missions dont hérite la France dans la nouvelle organisation s'accompagnent non seulement d'une refonte des structures mais aussi (cela est du en partie à une évolution individuelle de l'homme en société et d'une réflexion collective) d'un mouvement visant à replacer l'Homme et ses valeurs au cœur des interventions à caractère de force.

Dès lors on ne peut échapper à une introspection sur la manière de faire, non plus la guerre, mais la paix, à la place et au niveau de la violence dans le cadre d'interventions armées. Ces réflexions sous tendues par un appel intérieur à la morale, à la conscience, à une étude philosophique, appellent directement le soldat d'aujourd'hui à se questionner sur les formes que doivent prendre les missions qu'il est amené à remplir. L'intérêt premier du sujet réside dans l'interaction de la conscience qui anime nécessairement le soldat sur le terrain, a fortiori le chef au combat, et l'analyse que peut en faire l'opinion générale.

Les dites barrières ou limites, trouvent plusieurs origines, plusieurs facteurs déclenchant. On pourra trouver des limites fixées par un canevas moral propre intellectuellement, découlant parfois d'une éducation familiale donnée ; d'autres limites peuvent être fixées par un réflexe idéologique empruntée à une société profondément marquée par les valeurs humanistes et, plus spécifiquement pour la France, par la question des droits de l'Homme ; enfin des limites découlent aussi d'une foi toute particulière en ce que l'on pourrait qualifier de valeurs naturelles au sens d'un « jus naturalisme » moral.

La problématique de l'analyse des limites à l'éthique professionnelle du chef militaire en mission opérationnelle peut s'analyser à notre sens à l'aune de deux principales parties articulées autour d'une idée force selon laquelle l'éthique et la déontologie du chef militaire est et reste indépassable.

Il reste à analyser dans une première partie les valeurs fondamentales indépassables sanctionnées par des normes légales prédéfinies (I) ; cependant, c'est d'ailleurs l'origine des questionnements qui se font jours, ces valeurs éthiques trouvent parfois leur limite ; l'actualité nous en fournit régulièrement des exemples. Comment ces limites s'expriment elles, à la suite de quels événements peut on dégager des schémas traditionnels de dépassement des limites, c'est ce qu'il convient de voir dans une seconde partie (II).

Enfin, à la suite de ces réflexions nous tenterons une ouverture qui ne peut être que positive à nos yeux : le but de notre métier est d'abaisser les actes violents pour mettre en place un niveau de liberté acceptable. Or comme le dit Jacques Ruffié, « *il n'y a d'éthique que lorsqu'il y a liberté* ».

I- Les valeurs fondamentales légalement sanctionnées.

A notre sens, il est possible de distinguer deux origines principales à la culture éthique acquise par le chef militaire: une culture collective dont nous héritons tous au cours

de nos vies sociales respectives (1) et une culture personnelle, fruit d'un investissement et d'une recherche individuelle (2).

1- La culture collective de l'éthique inhérente au citoyen français.

Cette culture collective dans laquelle nous sommes tous inscrits n'a pas d'origine unique. Elle est le reflet d'une éducation, d'un apprentissage qui nous renvoie aux différentes institutions et entités auxquelles nous sommes confrontés au quotidien. Pour un enfant en devenir, l'école est la première de ces entités. Ces références multiples sont aussi, la patrie, l'état nation, la société et l'Homme. Les différentes interactions qui existent entre le citoyen et ces réalités renvoient le chef militaire Français en globalité à une idée d'honneur, de fierté personnelle, de discipline idéologique.

Dans l'ensemble, il s'agit de barrières implicites. Celles-ci peuvent exister sous une forme morale et nous y sommes confrontés généralement lors d'un évènement majeur, marquant.

Pour exemple, le Tsunami de 2005 nous a renvoyé à nos consciences de citoyens occidentaux, mal à l'aise devant un exergue de tant de misère. Une éthique collective impose de mettre en place une organisation de secours et d'aide à ces gens plongés dans la misère. Cette conscience collective impose par ailleurs en d'autres lieux une organisation, en France, de secours pour l'Algérie lors du grand tremblement de terre de 2004. L'ampleur des malheurs décide de l'ampleur de la prise de conscience ; l'on peut dire que la conscience collective se forge au cours des évènements communs. Cela fait d'un ensemble d'individus, un groupe uni, marqué par le même référentiel.

La base principale de cette prise de conscience pour le monde militaire reste la seconde guerre mondiale. La mise en connaissance de l'existence d'un génocide sur des minorités d'Europe va instaurer un climat général de repentance qui plus que jamais fait son effet sur l'actuelle conscience collective. Les dernières prises de positions politiques en faveur de la défense de la mémoire des enfants Juifs exterminés durant la seconde guerre mondiale par le président de la république montre combien la république attache de l'importance à ce devoir de mémoire. Ce dernier a un corollaire concret, l'éthique.

Par la suite l'ensemble de la seconde partie du XXème siècle sera aussi marqué par ce canevas idéologique qui va guider toutes les grandes consciences du monde dans les grandes décisions à prendre. L'on pense notamment en ces périodes aux problèmes de décolonisation. La conférence de Bandung en 1955 n'aurait certainement pas eu un tel impact si la conscience des pays occidentaux n'avait pas été au préalable préparée par les évènements de la seconde guerre mondiale. La conscience collective va ensuite s'émouvoir de la volonté de ne pas accorder l'indépendance à certains pays.

Par la suite et beaucoup plus récemment, l'intervention américaine en Irak suscite des réactions bien au delà des frontières américaines. Cet évènement marque (peut être sans que nous nous en soyons réellement assez rendu compte), très durement notre conscience occidentale et notre conscience propre de militaire. Avions-nous oubliés jusqu'alors que des militaires occidentaux pouvaient mourir par milliers (plus de 3900 en l'occurrence) au proche orient?

De manière plus spécifique, en France, les débats qui animent l'actualité sur la guerre d'Algérie font là aussi directement appel à notre éthique collective. La question de l'emploi de la manière forte que d'aucun assimile à de la torture dans les interrogatoires, les déclarations du général Aussaresses ne font que relancer régulièrement les débats sur la nécessité de l'emploi de la force et sur la manière de l'employer. Une action militaire à l'heure actuelle impliquant des forces françaises nécessite un débat public avec un rappel instantané des règles du soldat en opération.

Comme nous venons de le voir, la conscience collective est fruit d'une longue réflexion qui prend ses sources très loin dans le temps. Notre conscience éthique, humaniste et religieuse remonte même jusqu'aux châtements religieux d'anciens régimes tels les

ordalies durant lesquels l'on remettait l'accusé entre les mains de Dieux et souvent du hasard. Les prises de position des autorités publiques de l'époque ont marqué dans le temps, l'idée que l'on se fait de l'éthique et de la déontologie que nous acquérons tous.

2- L'éthique, fruit d'une recherche individuelle.

Dans cette optique de l'acquisition d'une culture éthique individuelle, il est intéressant de penser que tout ce qui peut contribuer à ce développement est aussi bien fruit d'une culture familiale que d'un mûrissement strictement personnel sur la base d'une curiosité intrinsèque. Dès lors, tout événement peut être à la source d'une position plus ou moins éthique sur un quelconque sujet.

En ce qui concerne le chef militaire, il est un fait qu'il sera confronté au cours de ses missions opérationnelles à des contraintes physiques ou morales qui l'amèneront à prendre des décisions non sans avoir pesé le pour et le contre sur une question donnée. Ces valeurs fondamentales acquises par le jeune chef militaire sont aussi éclairées par les exemples laissés par ses grands anciens, qui dans l'histoire plus ou moins récente ont très souvent réussi par leur action à délivrer un message clairement positif en matière d'éthique. Récemment les événements d'ex-Yougoslavie ont mis sur le devant de la scène médiatique des soldats français qui s'étaient illustrés par leur courage et leur lucidité dans l'action; le cas de la prise du pont de Verbanja en 1995 est tout à fait symbolique. Dans l'action, le capitaine Lecointre voyant son jeune lieutenant blessé, deux de ses hommes morts et quelques autres hors de combat, va réussir à trouver la ressource nécessaire pour guider ses hommes dans l'action et les empêcher de toutes représailles sur les prisonniers Serbes. Le désir de vengeance peut se trouver exacerbé chez un homme confronté au décès de son frère d'arme; le mérite du capitaine Lecointre aura été d'être suffisamment fort intérieurement pour fixer dans un moment crucial les limites de ce que la liberté autorisait et de ce que l'éthique professionnelle du soldat français imposait naturellement.

Le chef militaire opte implicitement au moment de son engagement pour une certaine vision des principes et des limites de son action. Un contrat moral implicite est en effet passé entre l'officier et sa conscience. Il est nécessaire pour ce faire que soient engagés des hommes dotés d'un certain caractère, car n'est ce pas Chamfort qui dit: *"l'homme sans principe est un homme sans caractère car s'il avait eu du caractère il aurait senti le besoin de se créer des principes"*.

A l'heure où l'on peut convenir de l'existence d'un certain immoralisme de fait dans notre société moderne, il appartient aux hommes de responsabilité de faire fi de cela et de se concentrer sur la réussite de leur mission dans le respect des règles et des droits fondamentaux.

II- L'expression habituelle de dépassement des limites éthiques dans l'action militaire.

A notre sens, il existe deux facteurs généraux amenant la possibilité de dépassement de l'ensemble des valeurs fondamentales évoquées précédemment: en premier lieu, l'oubli. Le franchissement de ces limites peut résulter d'un facteur humain, strictement propre à l'homme (1); dans un deuxième temps, c'est contraint par des nécessités générales, des contingences politiques et des ordres strictement militaires que ces limites peuvent être franchies.(2)

1- L'implication du facteur humain dans le dépassement des valeurs fondamentales.

En opération le facteur humain est mis à l'épreuve. Personne n'est humainement préparé à voir des atrocités; il y a un équilibre nerveux nécessaire à observer pour rester lucide et humain, dans une ambiance anormale de constante menace, où la valeur de la vie

ne semble plus compter et où il faut être capable de faire face à l'imprévu.

Dans cette situation, le chef se doit d'être ouvert à temps non compté. Il doit être à l'écoute de tout et de tous. Doté d'un solide sens des responsabilités, il se doit d'être exemplaire par ses prises de positions et ses décisions. Outre une compétence professionnelle acquise au long de sa formation, il a le devoir moral d'être attentif aux autres et de tirer à lui les notions positives et les idéaux qu'il doit rassembler pour tous. Cela en fait un chef respecté et écouté, dont l'attitude est modèle. Il faut aussi savoir partager les difficultés. Tous ces facteurs le placent naturellement au dessus des problèmes et il jouit ainsi d'un recul qui lui permet de décider en toute conscience sur un problème donné.

Le soldat au combat ou en mission souffre de rudes conditions d'exercices de son travail et se voit souvent confronté à des situations extrêmes. La formation reçue dans les écoles tant d'officiers que de sous-officiers ainsi que les classes des militaires du rang bien que faisant une place non négligeable à ce problème et intégrant ce phénomène considéré comme de plus en plus important dans nos armées, ne peut prévenir de manière totale tout risque de dérapage. L'affaire Mahé, qui avait marqué l'actualité politique en son temps, est là pour nous rappeler que loin de sa base le soldat est parfois confronté à des situations dans lesquelles il peut perdre le contrôle des événements et si ce ne sont les événements, du moins perdre de vue le référentiel de valeurs qui en font des hommes civilisés.

Il est coutume de dire que "la sueur à l'entraînement épargne le sang au combat". Cette maxime fait passer l'idée qu'un entraînement poussé, accepté et compris est bénéfique pour le déroulement ultérieur des missions opérationnelles. Il y a là nécessité accrue en tant qu'homme de se poser les bonnes questions avant de partir en mission. Cela fait partie du développement personnel que l'on se doit tous d'avoir à un moment de notre passage à la vie d'homme. Cela fait partie intégrante du contrat moral que nous passons avec nous même lors de notre engagement et qui perdure.

Le facteur humain est néanmoins difficilement définissable. Qui peut présumer d'un homme et prévoir qu'il aura telle ou telle qualité ou défaut à l'approche d'une circonstance particulière? Qui peut prévoir qu'il ne sera pas à même d'assumer une mission et de ne pas relever le défi éthique auquel la mission et les circonstances le confrontent?

Nombreux cas de dérapages humains impliquant un dépassement des limites traditionnelles de l'éthique et de la déontologie peuvent être fréquemment signalés. Les événements actuels du Kenya et du Darfour sont là pour nous le rappeler. La guérilla des FARCS en Colombie en est un autre exemple. Les photos mondialement connues de la prison d'Abu-Graib en Irak sont un autre signe beaucoup plus inquiétant de ce qu'une armée occidentale, supérieurement entraînée, peut laisser comme image.

Comment ces hommes entraînés et éduqués ont-ils pu se laisser aller à de telles humiliations alors qu'ils sont ressortissants d'un pays civilisé. Cependant le facteur humain n'est pas seul en cause. On peut aussi incriminer le facteur politique souvent cause de troubles.

2- Le facteur politique, ultime facteur de pression.

Quelque soit son arme d'origine, son grade, sa fonction, le soldat agit pour le compte et au service de l'état nation qu'il sert dans une structure hiérarchisée fondée sur des concepts de discipline et d'obéissance. Il en découle une réactivité qui fonde l'efficacité de l'armée : une fois donné, on ne discute pas un ordre, on l'exécute pour le bien de la mission.

L'on peut être tenté de penser ab initio que l'éthique n'est qu'une valeur annexe de l'institution tant elle peut être en inadéquation avec les ordres donnés. Se posent alors les problèmes du respect du droit ou des normes constitutionnelles les plus élémentaires.

Cette éventualité met bien en exergue la nécessité de la morale qui doit habiter le chef et des lourdes responsabilités qui lui incombent. Ses subordonnés ne sont fatalement pas toujours informés des marches à suivre en matière de lois et de règlements. Klaus Peter von Kirchbar, inspecteur général de la Bundeswehr se permet de juger « *qu'autant le soldat*

sait ce que la discipline exige de lui, autant il est incertain de ce que le droit demande de lui. »

Le militaire subordonné à un ordre hiérarchique ne possédant pas la culture ou le recul nécessaire à l'analyse de la mission, pourrait se trouver face à un ordre manifestement illégal et dès lors se poser la question de son éventuelle exécution. Mieux vaut-il qu'il s'astreigne à ne pas exécuter l'ordre, car comme le dit l'ancien ministre de la justice américain Ramsey Clark « *la plus grande lâcheté consiste à obéir à l'ordre d'accomplir une action contraire à la morale* ».

En réalité, il convient à chacun d'apprécier la mission ; si celle-ci lui semble contraire au droit, alors il doit s'en ouvrir à son chef et in fine, prendre la décision en conséquence. En guise d'illustration, l'action, ou plutôt l'inaction du Général Von Choltitz en 1944 alors gouverneur de Paris, auquel Hitler avait intimé l'ordre de brûler Paris à la manière Moscovite, est tout à fait significative. Il prit ses responsabilités devant le peuple français et devant l'Histoire en refusant d'exécuter l'ordre donné. Il privilégie ainsi la morale et l'éthique qui sied à un militaire de cette fonction à une vision étroite de la discipline.

Ainsi, il paraît évident comme le souligne Mgr Le Gal, évêque aux armées que « *pour être légitime d'un point de vue éthique, l'emploi de la force doit être réfléchi et maîtrisé tant au niveau de la globalité de l'action militaire qu'au niveau du comportement des décideurs au sein des unités* ».

Par ailleurs, un autre facteur d'influence nous semble primordial à souligner. On l'évoque à demi-mot dans le cas Von Choltitz vu précédemment : il s'agit de la pression du mandat politique sur la mission militaire. L'affaire de la prison de Guantanamo est caractéristique à cet égard ; les autorités américaines se trouvant face à des individus n'ayant a priori absolument pas envie de coopérer, se retrouve face à un dilemme consistant à vouloir peut être, privilégier la méthode forte au respect des droits de l'homme. Les interrogatoires et les méthodes de détention n'auraient pas été autant décriés en place publique, si la pression de l'opinion publique et donc la pression politique n'avaient exigées des obligations, non de moyens, mais bien de résultats. Cependant, force est de constater que des soldats qui se rendent coupables malgré eux de faits répréhensibles, certes légalement, mais aussi moralement, peuvent s'en repentir intérieurement, de manière très dure, ayant comme ultime crainte, la perte de leur âme.

Conséquemment, dès lors que l'on se trouve confronté à une pression hiérarchique ou politique, la moralité de chacun subit une pression maximale. C'est ici qu'il ne faut surtout pas oublier que « *l'éthique précède, accompagne et suit toute action* ». (Général de la Motte) Cela nécessite une volonté affirmée. Cette volonté, le militaire ne doit à aucun prix s'en détacher. N'est ce pas le Général Lacuée de Cessac qui déclara « *tant la préparation amenait la bataille, tant la volonté précédait la victoire* ». Car c'est finalement l'objectif ultime qui nous anime, l'exercice de la mission, et la victoire dans l'honneur des armes de la France.

Conclusion :

Cet écrit nous permet, outre le fait du concours, d'avoir pu exposer, des problèmes qui assaillent l'ensemble du corps militaire en opération. Parallèlement, cela nous permet aussi de rendre hommage aux soldats français qui agissent, mais souvent dans l'obscurité de l'opinion, en Afrique, au Liban, en Afghanistan et ailleurs encore.

Cela nous permet, sans prétention aucune, d'amener des éléments de réflexion sur un métier dont la rudesse et l'investissement ne sont pas sans rappeler les caractéristiques d'un sacerdoce. L'engagement moral conclu est souvent méconnu ; mais néanmoins, chaque militaire en opération peut mesurer la part de morale qui encadrera nécessairement ses actions futures.

Enfin, il aura touché du doigt, l'impérieuse nécessité qu'il y a de défendre la liberté, seule mère viable de l'état de droit et de ses valeurs filiales, dont au premier chef, l'éthique et la déontologie.

